

**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DES PROJETS HYDRIQUES ET INDUSTRIELS**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet de programme décennal de dragage aux
installations portuaires de Port-Cartier
sur le territoire de la ville de Port-Cartier
par ArcelorMittal Infrastructure Canada s.e.n.c.**

Dossier 3211-02-316

Le 8 juillet 2020

**Ministère
de l'Environnement
et de la Lutte contre
les changements
climatiques**

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de programme décennal de dragage aux installations portuaires de Port-Cartier sur le territoire de la ville de Port-Cartier par ArcelorMittal Infrastructure Canada s.e.n.c. (ci-après AMIC) est recevable soit, qu'elle traite de manière satisfaisante des sujets qu'elle doit aborder selon la directive ministérielle et tient compte de manière satisfaisante des observations et des enjeux soulevés lors de la consultation publique prévue à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) sur la recevabilité de cette étude d'impact sur l'environnement.

L'avis présente d'abord un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour et une description sommaire du projet. Il énumère par la suite les documents sur lesquels se base l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact, indique le résultat de cette évaluation ainsi que la recommandation au ministre concernant la période d'information publique.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date année-mois-jour	Événement
2019-02-19	Réception de l'avis de projet
2020-03-05	Délivrance de la directive ministérielle
Du 2019-03-13 au 2019-04-12	Consultation publique sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder
2020-01-29	Réception de l'étude d'impact
2020-01-31	Dépôt de l'étude d'impact au registre
2020-04-03	Transmission à l'initiateur de projet du document de questions et commentaires issu de la consultation des ministères et organismes concernés
2020-05-29	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet
2020-07-03	Transmission à l'initiateur de projet d'une demande de précisions complémentaires
2020-07-10	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le présent projet vise à mettre en place un programme décennal de dragage d'entretien aux installations portuaires de Port-Cartier, situées au centre des installations industrielles d'AMIC, dans le golfe du Saint-Laurent. Ce port en eaux profondes est en opération à l'année et sert principalement à la manutention et à l'expédition du concentré de minerai de fer et des boulettes d'oxyde de fer produits par l'entreprise. Il sert également à la réception de produits pétroliers et de matières premières utilisées dans le procédé de bouletage, ainsi qu'aux transbordements et à l'exportation de céréales.

Afin de maintenir ces activités, des travaux de dragage pourraient être requis et réalisés chaque année, et ce, sur une durée pouvant atteindre huit semaines annuellement. La superficie à draguer sur dix ans est d'environ 54 000 m² (volume de 39 818 m³), pour un retrait de sédiments pouvant atteindre 7 000 m³ annuellement. L'objectif du dragage est de maintenir la profondeur sécuritaire à la navigation de 15,25 m sous le zéro des cartes et de limiter le nombre de cas de marée, soit le temps d'attente supplémentaire requis au large lorsque la marée remonte afin d'atteindre un niveau suffisant pour la navigation à l'intérieur du port.

Les sédiments dragués seront disposés en milieu terrestre sur les terrains d'AMIC, sur un site déjà aménagés pour leur assèchement. La disposition finale sera déterminée selon le niveau de contamination des sédiments. Par ailleurs, à cause des pertes qui surviennent lors des activités de transbordement aux différents quais, il y a la présence de grains, de concentré de minerai de fer, de boulettes d'oxyde de fer et de bentonite sur le fond marin à l'intérieur du port.

Des travaux de consolidation (solidifier, fixer ou sécuriser) et d'écaillage (retirer les blocs de roc susceptibles de se détacher) au niveau des parois rocheuses naturelles du port sont également requis afin de maintenir les installations portuaires sécuritaires pour les minéraliers qui accostent.

La réalisation de ces travaux est prévue au cours de la période allant de 2021 à 2030.

Le coût de réalisation des travaux sur la période visée est évalué à 18,7 millions de dollars, soit respectivement 18 M\$ pour les travaux de dragage et 0,7 M\$ pour les travaux de consolidation et d'écaillage des parois rocheuses.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels en collaboration avec les unités administratives concernées du MELCC ainsi que les ministères suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Côte-Nord;
- la Direction du programme de réduction des rejets industriels et des lieux contaminés;
- la Direction de l'expertise climatique;
- la Direction des politiques climatiques;
- le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec;
- le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- le ministère de la Sécurité publique;

- le ministère de l'Économie et de l'Innovation;
- le ministère des Transports;
- le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le Secrétariat aux affaires autochtones;
- Environnement et Changement climatique Canada;
- Pêches et Océans Canada;
- Transport Canada.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- ARCELORMITTAL INFRASTRUCTURE CANADA. *Programme décennal de dragage aux installations portuaires de Port-Cartier – Étude d'impact sur l'environnement*, par WSP, janvier 2020, 449 pages et 18 annexes;
- ARCELORMITTAL INFRASTRUCTURE CANADA. *Programme décennal de dragage aux installations portuaires de Port-Cartier – Réponses aux questions et commentaires du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques*, par WSP, mai 2020, 69 pages et 1 annexe;
- Courriel de M^{me} Andréanne Boisvert, de ArcelorMittal, à M^{me} Marie-Eve Thériault, du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, envoyé le 10 juillet 2020 à 15 h 51, concernant la demande de précisions supplémentaires relatives à la caractérisation de site phase I et à la faune aviaire et la transmission du résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, 3 pages et 1 pièce jointe.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 5 mars 2019. Certains points restent tout de même à préciser quant à la caractérisation complémentaire des sédiments et aux impacts des activités sur la faune aviaire. Toutefois, l'initiateur s'est engagé à fournir ces dernières informations avant que l'analyse environnementale soit complétée en vue d'une décision par le gouvernement.

Par ailleurs, l'initiateur s'est engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact avant le début de la période d'information publique.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons que soit entreprise l'étape d'information publique prévue à l'article 31.3.5 de la Loi.

Original signé par :

Marie-Eve Thériault, Biologiste, M.Sc.

Chargée de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels

2019-01-17 (ne pas supprimer cette date)